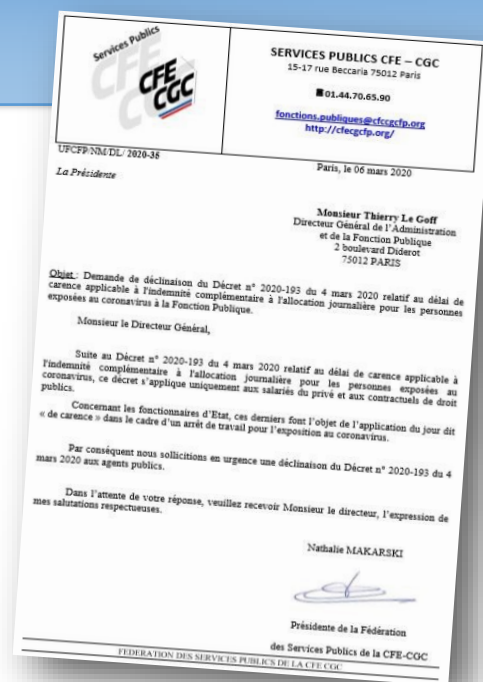




La fédération des services publics CFE-CGC saisit la DGAFP afin d'obtenir une déclinaison du Décret n° 2020-193 du 4 mars 2020 relatif au délai de carence applicable à la Fonction Publique pour les personnes exposées au coronavirus.

Il est urgent que le jour de carence soit retiré dans la fonction publique concernant les arrêts maladie dus au coronavirus !



La fédération des services publics CFE-CGC réclame un minimum de réactivité !

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE PROPOSITION !**

**Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris
01.44.70.65.90 fonctionspublicues@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org**